



ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER

MEMBRE GROUPEMENT DES POSSIBLES

Pôle Jeunes / CLLAJ

RAPPORT ACTIVITE 2022

GROUPEMENT DES POSSIBLES



www.groupermentdespossibles.org

MERCI A NOS FINANCEURS



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Relais Ozanam est un membre fondateur du Groupement des Possibles

Le Groupement des possibles est né de la volonté de 4 acteurs associatifs issus de l'économie sociale et solidaire de se réunir pour proposer une **offre de services élargie aux personnes en situation de vulnérabilité** sur le bassin grenoblois et plus largement sur le département de l'Isère.

Ainsi, en octobre 2018, **L'Oiseau Bleu**, **Le Relais Ozanam**, **Cultures du Cœur** et **Cycle & Go** ont fait le choix d'unir leurs expertises complémentaires pour, ensemble, développer un projet commun qui dépasse l'approche segmentée et cloisonnée des dispositifs classiques et **promouvoir une logique de parcours de vie**. Fortes de leur histoire, de leurs expériences partagées et d'une coopération soutenue, ces 4 associations mettent aujourd'hui en commun leurs compétences pour répondre aux besoins dans leurs diversités d'expression et proposer des actions innovantes autour de :

- Un panel de services d'accompagnement : social, parentalité, emploi, santé, médiation culturelle ;
- L'insertion par l'activité économique ;
- La gestion de structures d'hébergement et de logements adaptés ;
- L'innovation sociale : vieillissement et précarité, promotion du travail pair, soutien à la participation des personnes en situation de précarité.

Aujourd'hui, le Groupement des possibles se positionne comme un acteur privilégié pour proposer des réponses adaptées en matière d'accompagnement et d'hébergement des publics en situation de vulnérabilité :

- Plus de 2 500 personnes accompagnées chaque année dont 60 % d'enfants ;
- Au sein de 6 CHRS / 5 pensions de famille / 4 résidences sociales / 1 crèche / 1 foyer de jeunes travailleurs / 1 chantier d'insertion / divers dispositifs d'accompagnement ;
- Par quelques 150 salariés ;
- Avec près de 9,7 millions € de budget annuel consolidé.

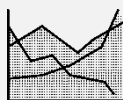
A partir des valeurs associatives, les associations adhérentes ont intégré **trois axes structurants** adoptés par le Groupement des Possibles :

- L'accès aux droits comme préalable
- Le pouvoir d'agir, la citoyenneté, la reconnaissance du savoir d'expériences
- L'approche transversale, décroisonnée

Ainsi que **3 principes d'intervention** :

- Le partenariat
- Le questionnement régulier des pratiques
- L'accompagnement, la formation des acteurs

Le Pôle jeunes en quelques chiffres



Chiffres clé d'activité

6 chiffres permettant de rendre compte de l'activité

253 Personnes accueillies

75% Taux d'occupation

25 ménages sortis

41 ménages entrés

55 unités d'hébergements (dont 8 dans le diffus)

71 places



Ressources engagées

6 chiffres : financier, humain...

Budget CHRS 262 940 €

Budget FJT : 273 538 €

Budget CLLAJ : 32 555 €

Budget ARJM : 129 031€

3.8 ETP Travailleurs sociaux

1 Secrétaire et 1 chef de service à temps plein



Evènements marquants

6 évènements à impact favorable ou défavorable

Départ de la cheffe de service en mai

Arrivée d'un nouveau chef de service en septembre

Arrivée de deux nouvelles travailleuses sociales en octobre et décembre

Relance des conseil de résidents

Lancement du projet CEJ jeunes en rupture

Mise en place de visuels indiquant le Pôle jeunes pour un meilleur accès



Amélioration continue

3 chantiers d'amélioration continue et 3 chantiers enclenchés

Participation des usagés, charte et contrats d'accompagnements

CPOM : autodiagnostic autour des 4 axes d'amélioration continue

Projet de service finalisé et validé

Charte des droits et des libertés de la personne accueillie

Conseil des résidents (réflexion pour aller vers CVS)

1. RESUME

Le CLLAJ intervient auprès des jeunes de moins de 30 ans pour les accueillir, les informer, les orienter, les accompagner dans la recherche, l'accès et le maintien dans un logement autonome. Il accueille les jeunes du territoire, quelle que soit leur situation familiale et professionnelle.

Suite à la création du Pôle jeunes, le CLLAJ détient une place centrale du service. Aujourd'hui, il représente la porte d'entrée et de sortie du Pôle jeunes.

Les trois missions principales du CLLAJ sont

- Mission d'accueil, d'information et d'orientation qui est clairement repérée sur le territoire. Ainsi chaque jeune qui contacte le service pour une demande d'hébergement FJT est mis en lien avec le CLLAJ pour lui présenter le Pôle, affiner son projet logement et éventuellement élaborer une demande d'hébergement.
- La mise en place d'outils et de solutions adaptés aux demandes en matière de logement des jeunes qui est une ressource pour le pôle jeunes et les partenaires. Que ce soit pour l'aide au montage de dossiers : demande de logement social, ouverture des droits notamment aux aides financières et aux dispositifs de garantie (aide au logement, FSL, FAJ, aides d'Action Logement...) pour l'accès et/ou le maintien dans un logement.
- Le développement du partenariat local en participant aux instances institutionnelles ou fonctionnelles, sur des réflexions liées aux problématiques spécifiques habitat, insertion et jeunes : commission sociale intercommunale et BALD.

Le CLLAJ participe aux commissions d'attribution du FJT, travaille en partenariat étroit avec Action logement, le SIAO et les bailleurs sociaux. Le CLLAJ fait également partie du comité CEJ (ex-garantie jeunes) sur Saint Marcellin.

2. Activité du CLLAJ en 2022

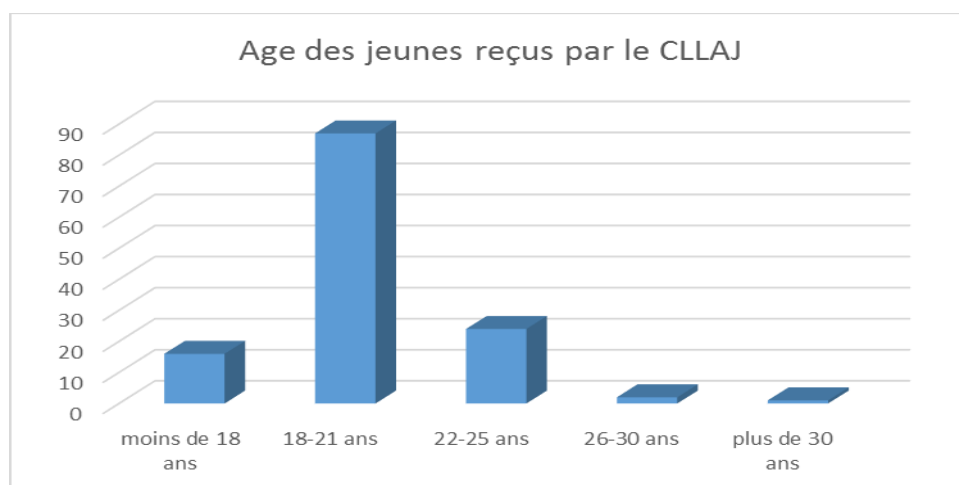
Sur l'année 2022, le CLLAJ a reçu 101 jeunes en individuel.

Activité Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes- CLLAJ	
Ménages reçus	92
Personnes reçues	101
Nombre de rdv pris dans le cadre des permanences à la Mission Locale de Voiron	59
Nombre de ménages reçus lors d'une permanence à la Mission locale de Voiron	27
Nombre de ménages reçus lors d'une permanence à la Mission locale de St Marcellin	9
Nombre de ménages reçus hors permanence et hors actions collectives	7

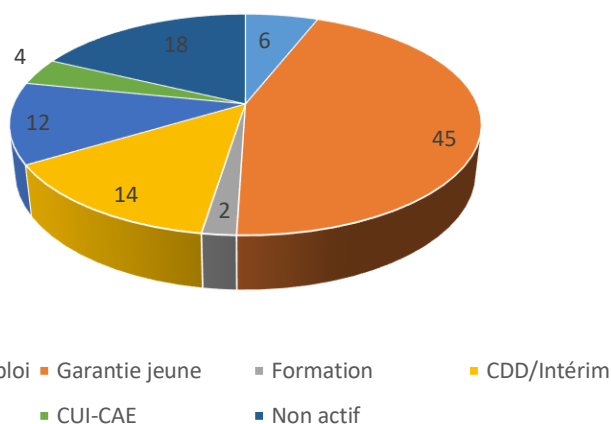
Filles	51	51 %
Garçons	50	49%

Profil des jeunes reçus par le CLLAJ		
Total	101	
Célibataire	83	63.84%
Couple	14	13.86 %
couple + enfant(s)	4	3.96 %
Monoparental	4	3 %

Statuts au regard du logement des jeunes reçus par le CLLAJ		
Locataire	9	8 %
Parents	93	71 %
Tiers	19	15 %
Institutions	3	2 %
Sans logement	6	4 %



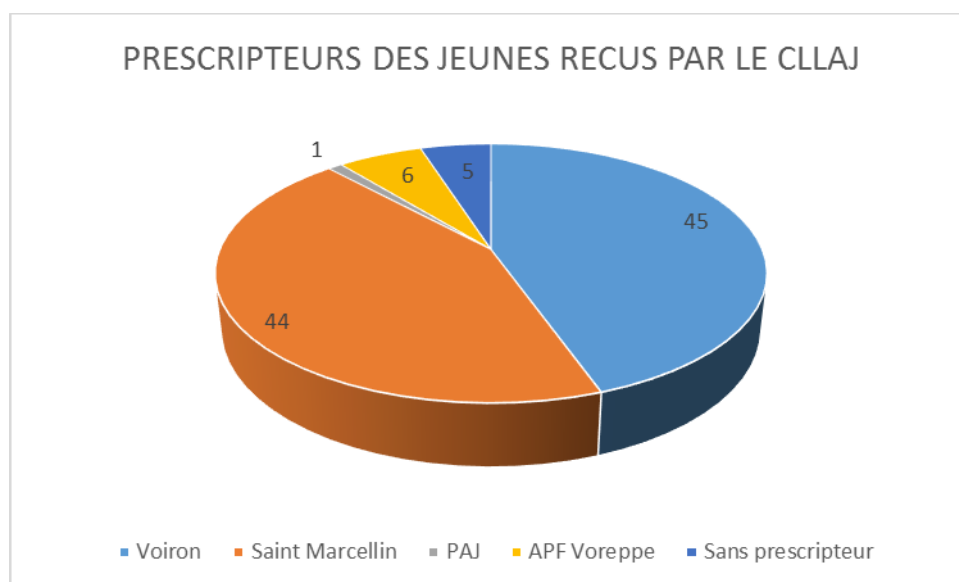
Situation socio-professionnelles des jeunes reçus par le CLLAJ



Montants des ressources des jeunes reçus par le CLLAJ		
Sans ressource	17	16.83 %
Inférieur au montant du RSA individuel (550€)	47	46.53 %
Entre le RSA et le seuil de pauvreté à 50% (850€)	12	11.88 %
Entre le seuil de pauvreté à 50% et à 60% (1015€)	2	1.98 %
Du seuil de pauvreté à 60% au SMIC (1170€)	3	2.97 %
Entre 1 SMIC et 1.5 SMIC (1755€)	20	19.81 %

On constate une augmentation significative de la part des jeunes ayant un revenu compris entre 1 et 1.5 Smic (8% en 2021). En l'espèce il est compliqué d'apporter une interprétation.

Origine géographique des jeunes reçus par le CLLAJ		
CAPV	49	48.52 %
- Dont Voiron	26	25.74 %
Isère hors CAPV	51	50.49 %
- Dont Territoire de Saint-Marcellin – Vercors	37	36.63 %
Auvergne-Rhône-Alpes hors Isère	1	0.99 %
France hors AURA	0	0
Étranger	0	0



Le CLLAJ intervient aussi sur l'extérieur à travers différentes modalités.

➤ **Interventions individuelles :**

- Lors de permanences à la Mission locale de Voiron et de Saint Marcellin. (voir focus ci-après)

➤ **Interventions Collectives** avec le jeu du « Loca-clé » : Information et prévention autour de la prise d'un logement

- Sur le dispositif Garantie Jeunes, puis CEJ (Contrat engagement jeunes) depuis mars porté par les Missions locales :
 - De Voiron, toutes les 6 semaines
 - De Saint-Marcellin, toutes les 6 semaines
 - De Vinay, toutes les 6 semaines
- Auprès de la classe pré-I de l'APF de Voreppe, une intervention sur deux jours, une fois par an

➤ **Organisation d'actions spécifiques**

- Dans le cadre de la Semaine du Logement des Jeunes portée par l'Union nationale des CLLAJ, en partenariat avec la Mission locale de Voiron, organisation d'un « Forum Logement » sous la forme d'un escape-game avec tous les partenaires sociaux liés au logement du territoire : Action logement, bailleurs sociaux, service logement des CCAS, FJT, Macif, ADIL. (Une fois par an – annulée à cause de la crise sanitaire)

Les rendez-vous individuels du CLLAJ

Le CLLAJ accueille, informe et oriente les jeunes de moins de 30 ans sur toutes les questions liées au logement : accompagnement à la recherche d'un logement, de l'accès ou du maintien dans un logement autonome, quelle que soit leur situation professionnelle ou familiale. Il sert à informer les jeunes sur leurs droits et devoirs.

Le CLLAJ de Voiron assure des permanences régulières à la mission locale de Voiron (2 permanences de 4 rendez-vous chacune par mois), et à la mission locale de Saint Marcellin (1 permanence de 4 rendez-vous par mois). Nous pouvons également recevoir les jeunes hors permanence à la mission locale ou directement à la résidence jeunes lorsqu'ils nous sollicitent, ou encore par entretiens téléphoniques. En 2022, 39 jeunes ont été reçus en rendez-vous individuels.

Les jeunes sont soit orientés par des partenaires (mission locale, service social de secteur, école de la deuxième chance, ...), soit ils peuvent venir spontanément. Il arrive aussi régulièrement que les jeunes demandent des rendez-vous individuels suite à des actions collectives.

Lors du premier rendez-vous, un diagnostic est établi et les premières informations données. Nous abordons les questions de différence entre logement social et logement privé, du dossier de demande de logement social, des résidences de jeunes travailleurs, des droits et devoirs du locataire, de la signature d'un bail, de l'APL, de l'assurance multirisques habitation, de l'ouverture des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité, de l'état des lieux, du garant et du dépôt de garantie. Un point budget peut être fait afin d'aider le jeune à se projeter dans un futur logement. Parfois, d'autres questions peuvent être abordées suite au questionnement du jeune (démarches de demande de bourse étudiante et de logement Crous, déclaration de ressources...). Si le jeune en a besoin, il lui est proposé un ou plusieurs autres rendez-vous afin d'aller plus loin dans les démarches : constitution d'un dossier de demande de logement social, d'une demande de garantie Visale, d'une demande Locapass ou Mobilijeunes. Lorsque cela est nécessaire, nous l'orientons vers d'autres partenaires afin de lui permettre de lever les freins à son accès au logement autonome.

Après chaque rendez-vous, si le jeune a été orienté par un partenaire, un lien est fait avec ce dernier afin de travailler en concertation autour de la situation.

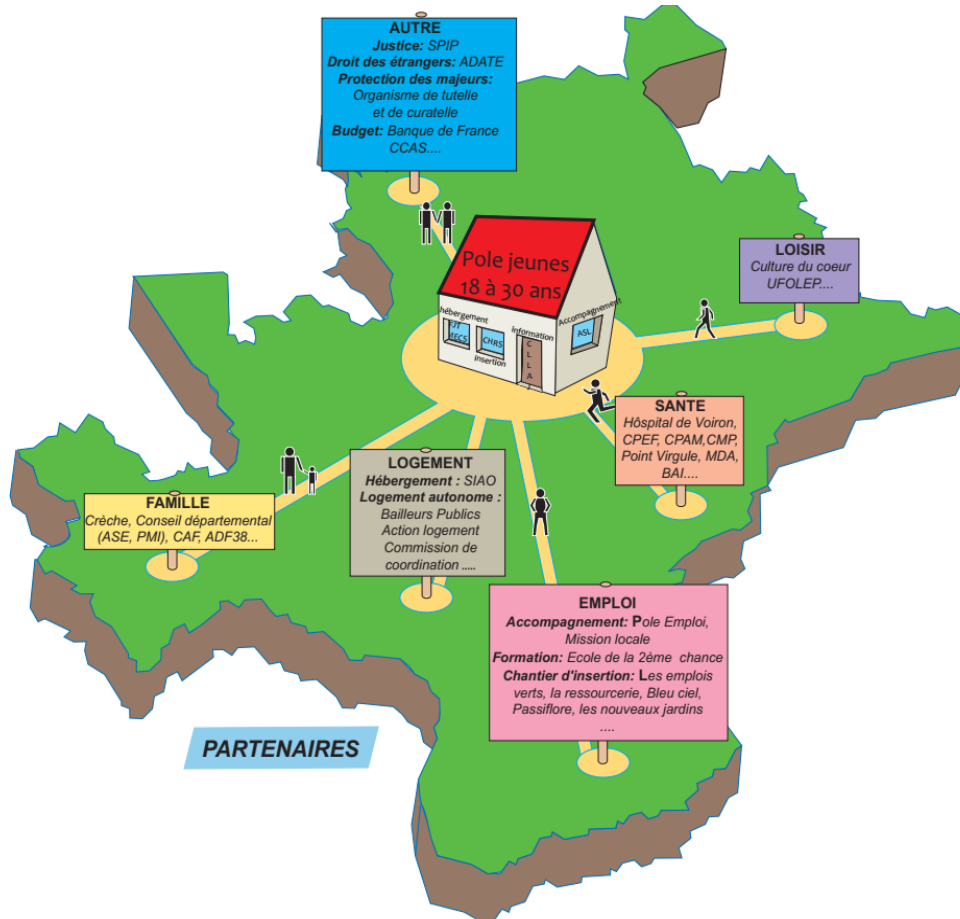
Lieux de rendez-vous		
Mission Locale Voiron	45	44.55 %
Mission Locale St Marcellin	44	43.56 %
Mission Locale Vinay	0	0 %
FJT / CLLAJ	4	3.96 %
Entretien téléphonique	2	1.98 %
Visites à domiciles	6	5.95%

Actions collectives menées par le CLLAJ en 2022			
26/01/2022	A'Venir	Mission Locale VOIRON	3 jeunes
15/02/2022	Garantie Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	8 Jeunes
29/03/2022	Contrat d'Engagement Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	3 jeunes
07/04/2022	APF	APF Voreppe	5 jeunes
17/05/2022	Contrat d'Engagement Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	4 jeunes
18/05/2022	A'Venir	Mission Locale VOIRON	8 jeunes
11/10/2022	Contrat d'Engagement Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	7 jeunes
16/11/2022	A'Venir	Mission Locale VOIRON	4 jeunes
29/11/2022	Contrat d'Engagement Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	5 jeunes
20/12/2022	Contrat d'Engagement Jeunes	Mission Locale ST MARCELLIN	6 jeunes
Total jeunes reçus de manière collective			51

Les démarches effectuées avec les jeunes reçus par le CLLAJ	
<i>Dossiers administratifs (sur 101 jeunes)</i>	
FSL- ASL	5%
Action Logement	28%
- Visale	11%
- Locapass	3%
- Mobili jeunes	11%
- AI'IN	3%
CAF	12%
Recherche de solution de logement / hébergement	50%
Logement	35%
FJT/coloc	10%
Hébergement	5%
Orientations vers partenaires	15%
CCAS/CMS	12%
Autres CLLAJ	3%
Autres démarches	65%

3. Un partenariat large et dense

Le Pôle-jeunes noue des relations régulières avec un grand nombre d'institutions et de partenaires. Soit parce qu'ils sont déjà impliqués dans le suivi du jeune, soit pour mettre en place des projets liés principalement au logement mais aussi à la santé ou à l'emploi entre autres.



Nous travaillons plus particulièrement avec :

- Différents services de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
- La mission locale du Pays voironnais
- Les acteurs du logement
- Les services du Conseil départemental 38
- La PASS de l'hôpital de Voiron pour les questions de santé
- Le CSAPA Point-Virgule du Codase pour les problèmes d'addictions
- Les associations locales en matière d'insertion ou de loisirs

4. Perspectives 2023

Nous sommes conscients de nos forces avec un cadre structuré dans toutes les dimensions de nos missions, aussi bien le FJT que le CHRS, qui sont utilement complétés par le CLLAJ et la mesure ARJM, lui donnant une place centrale dans le dispositif dédié au logement et à l'hébergement pour les jeunes de 16 à 30 ans sur le pays voironnais.

Le pôle jeunes est un partenaire clairement identifié sur le pays voironnais, et cet environnement stable et de travail en confiance permet une belle complémentarité opérationnelle.

Mais nous sommes également conscients de nos faiblesses, et le fait de n'avoir qu'un mi-temps sur le CLLAJ en est un. Ce dispositif a pris une place centrale sur le pôle jeunes et est de loin le dispositif ayant développé le partenariat le plus important. Si nous souhaitons continuer à le développer et travailler sur les trois missions du CLLAJ, il nous faudra renforcer ce poste afin de ne pas avoir à prioriser.

En 2023 notre objectif sera de garder cette place centrale en réfléchissant sur nos lieux d'interventions et les modalités de l'IAO sur les accompagnements individuels.

En terme de développement d'outils, l'enjeu sera de réfléchir à d'autres solutions transitoires à l'accession à un logement autonome : notamment le bail glissant, ou le bail accompagné.

Enfin la redéfinition de nos participations aux différentes instances de manière efficiente, afin d'être le plus opérationnelle.



ACCOMPAGNER ~ HÉBERGER ~ LOGER

MEMBRE GROUPEMENT DES POSSIBLES

Pôle Jeunes / CLLAJ

RAPPORT ACTIVITE 2022

Chemin des noisetiers
04 76 07 37 11
fjt@relaisozanam.org
www.groupermentdespossibles.org

Vous ne connaissez pas le Groupement des Possibles ?
Suivez nos actions sur nos réseaux sociaux :



@groupermentdespossibles

GROUPEMENT DES
POSSIBLES

